



TOURNOI DE SIXTE 2024



96€ / ÉQUIPE
COMPREND PARTICIPATION
ET RESTAURATION LE MIDI

**16 EQUIPES
LOTS A LA CLÉ**

**DIMANCHE 30 JUIN - 08H30
DÉBUT DES MATCHS À 09H00**

Le La Couture Football Club organise le dimanche 30 juin 2024 un tournoi de sixte qui aura lieu de 9h à 19h au stade du La Couture Football Club (135 Rue Du Pont Maudit – 62136 La Couture)

Le tournoi est dit « open » donc ouvert à tous, licenciés ou non, vétérans, filles, ect....

L'âge requis minimum est de 16 ans.

Il est limité à 16 équipes.

Les équipes sont composées d'un gardien de but, de 5 joueurs de champ et le cas échéant de remplaçants avec un nombre maximum de 8 joueurs au total.

Tout transfert de joueurs d'une équipe à une autre est interdit. Seuls les gardiens pourront officier dans plusieurs équipes et uniquement en tant que gardien.

Seuls les joueurs figurant sur la fiche d'inscription pourront prendre part au tournoi. Le remplacement d'un joueur pourra se faire à tout moment du match.

Chaque joueur d'une même équipe devra porter un maillot identique. A défaut, les organisateurs pourront mettre à disposition des équipes, à titre exceptionnel, un jeu de chasubles qui devra leur être remis à la fin de chaque match.

Les équipes devront se présenter trente minutes avant le début du tournoi à la table de marque.

Article 2 – Annulation du tournoi

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler le tournoi en cas d'inscriptions insuffisantes d'équipes, de conditions météorologiques défavorables ou pour toutes autres raisons. Les organisateurs préviendront alors le responsable de chaque équipe inscrite et les droits d'inscription lui seront restitués.

Article 3 – Inscription des équipes

L'engagement des équipes est composé de la fiche d'inscription dûment remplie et du paiement des droits d'inscription (96€ par équipe).

Le règlement du tournoi se fait en amont de celui-ci.

L'inscription de l'équipe au tournoi vaut acceptation du présent règlement par l'ensemble des membres de l'équipe.

L'inscription est officielle, seulement à partir du moment où le règlement a été effectué.

Article 4 – Organisation des matches

Les matches se dérouleront sur 1 terrain en synthétique, le terrain est divisé en 2 terrains de type sixte « à la Belge ».

Les équipes seront réparties, par tirage au sort, en 4 poules, chaque poule disputant ses matches de classement sur les 2 terrains, et en jouant en même temps.

La durée des matches est de 1 fois 12 minutes. S'enchaînera ensuite, 3 minutes de transition avant les matches suivants.

La durée de la finale sera de 2x10 minutes.

Le classement s'effectue comme suit :

Match gagné : 3 points

Match nul : 1 point

Match perdu / forfait : 0 point

Les deux premiers de chaque poule accèdent aux huitièmes de finale de la poule Majeur, et les deux derniers de chaque poule accèdent aux huitièmes de finale de la Poule Mineur (match à

élimination directe).

En cas d'égalité de point à l'issue des matchs de poule, les équipes seront départagées comme suit :

Résultats ayant opposé les deux équipes concernées, meilleure différence de but, meilleure attaque, meilleure défense.

A partir des huitièmes de finales, en cas d'égalité à la fin du match, les équipes seront départagées par une série de 3 tirs au but. S'il y a égalité, la série continue, un tir par un tir, jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur.

En finale, en cas d'égalité à la fin du match, une prolongation de 5 minutes sera jouée, puis, tirs au but en cas d'égalité.

Article 5 – Règles du jeu

Les rencontres sont dirigées par des arbitres bénévoles.

Les chaussures à crampons vissés sont interdites.

Le port de protège tibias est recommandé.

Les règles du jeu sont celles du football à 11, sauf :

- suppression du hors-jeu
- le gardien doit dégager à la main, même après une sortie de but.
- tous les coups francs sont directs.
- sur coup franc, tout joueur adverse devra se trouver à 5 mètres au moins du ballon.
- Les tacles sont strictement interdits.

Les règles de football concernant la passe au gardien sont appliquées et toute faute dans la surface sera sanctionnée par un pénalty.

Les équipes feront un tirage au sort avec l'arbitre pour définir l'équipe engageant le coup d'envoi du match.

Tout joueur sanctionné d'un carton jaune sera exclu de la rencontre durant 2 minutes.

Tout joueur sanctionné d'un carton rouge (faute violente, coup à l'adversaire ou arbitre...) ne pourra participer à la suite du tournoi.

Toutefois, en cas de faute grave contraire à l'esprit de cette journée, l'équipe à laquelle appartient le joueur fautif pourra être exclue du tournoi.

En cas de fraude ou de bagarre d'une équipe, celle-ci sera exclue du tournoi.

Article 6 – Litige

Le club décline toute responsabilité en cas de dommages matériels, et/ou corporels.

Tout litige non prévu par le présent règlement sera tranché par les organisateurs, seuls compétents.

Les décisions sont sans appel.

Article 7 – Responsabilités

Chaque représentant d'équipe est responsable de la bonne tenue, du respect et de la discipline de sa délégation en toute circonstance.

Le La Couture Football Club, organisateur du tournoi, décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels et matériels ainsi que les risques de vol, dégradations ou tout autre incident pouvant survenir aux joueurs du fait de leur participation au tournoi.

Chaque joueur doit, à ce titre, être assuré (assurance personnelle).

Article 8 – Divers

Restauration et buvette seront assurées sur place
(Frites, Sandwichs, Boissons, Crêpes, Bières, ect...).